

DEMANDE DE CLASSEMENT DE L'AVENUE DU PORT

La demande est fondée sur les éléments suivants :

- L'avenue du Port a été conçue pour desservir le site emblématique de Tour et Taxis. Ceci doit être pris au sens large : autant les quais maritimes que le site douanier et ferré. Fin XIX^e, début XX^e siècle, le vaste développement du port de Bruxelles se fit dans la plaine de Tour et Taxis par la création des bassins Beco et Vergote, l'approfondissement du canal, la création d'une vaste gare maritime... C'est tout naturellement que le siège de la société du Port s'établit à l'endroit, que le Monument au travail y trouva sa place, et que récemment une locomotive à vapeur et son wagon-citerne furent placés sur le pont ferroviaire enjambant le canal (les voies ferrées desservaient les quais de part et d'autre des bassins). L'avenue du Port est l'épine dorsale de ce site portuaire et industriel, et essentielle à la compréhension de son fonctionnement. C'est toute l'histoire de l'approvisionnement de Bruxelles dans les années 1900-1970 qui est encore lisible à cet endroit, et c'est pourquoi il est vital de classer l'avenue du Port. Outre l'intérêt lié à son implantation, elle constitue aussi un élément majeur du paysage urbain en raison de son gabarit, de son alignement de platanes et de la qualité de ses matériaux (revêtement en pavés naturels).
- L'avenue du Port est la seule artère industrielle de cette importance qui ait subsisté à Bruxelles et qui ait conservé l'essentiel de ses caractéristiques. Cet axe important structure le paysage du quartier maritime. Elle constitue un témoin vivant -unique par son ampleur- de l'importance de l'histoire des infrastructures industrielles et du développement du quartier maritime de la Région. Ainsi, il est tout aussi important de préserver -à titre symbolique- la voie ferrée qui la croise à niveau, vestige qui fait comprendre le lien ferroviaire essentiel entre les bassins portuaires et la Gare Maritime de Tour et Taxis.
- Soulignons l'intérêt intrinsèque de l'avenue du Port en tant que patrimoine urbain et patrimoine pavé. Le patrimoine pavé est un élément déterminant du paysage urbain des villes de Belgique dont il est plus qu'urgent d'arrêter la destruction systématique. Le patrimoine pavé en voirie est un élément essentiel du patrimoine culturel bruxellois, résultat d'un savoir-faire très particulier, en voie de disparition.
A cela s'ajoute que l'étendue de pavé est l'environnement caractéristique des (ex) quartiers industriels, entrepôts, docks et terminaux ferroviaires de marchandises.
- Outre la valeur patrimoniale de l'avenue du Port, il faut prendre en compte la durabilité et les avantages thermiques des pavés, auxquels il faut encore ajouter un important effet de ralentissement sur la circulation motorisée. Ces différentes qualités font des pavés naturels, posés selon les techniques traditionnelles sur lit de sable, un revêtement qui correspond parfaitement à la notion de développement durable. Le fait que son revêtement en pavés ait persisté depuis l'origine jusqu'à aujourd'hui montre la résistance tout à fait exceptionnelle que présente ce matériau et les possibilités qu'il offre au niveau de l'entretien et de la récupération.
- Insistons sur l'économie de la réfection : tous les matériaux sont encore en place. Il est à noter que les pavés du quai des Matériaux (derrière les

bureaux du Port de Bruxelles) sont du même format, ce qui pourrait constituer une réserve s'il venait à en manquer avenue du Port.

- Remarquons aussi qu'il est urgent de préserver l'alignement actuel des rambardes établies à l'aplomb d'un large couronnement de pierre bleue, en bordure du quai des Matériaux, improprement désigné par « Espace Béco ».
- Le problème habituel du classement, « On conserve, mais pour faire quoi ? », ne se pose pas ici : la fonction existe, et sera maintenue. L'avenue continuera de fonctionner comme artère.
- Citons enfin un extrait des remarques formulées en mai 2008 par la Cellule Mobilité – Espaces publics du département Urbanisme de la Ville de Bruxelles :

L'avenue du Port a besoin d'un réaménagement. Considérant ses caractéristiques spécifiques en terme de paysage urbain (le plan horizontal de couleur grise dont la tonalité varie en fonction du climat et le plan vertical de couleur verte intense des platanes), de vestige historique unique à Bruxelles comme avenue portuaire, il y a lieu de conserver son revêtement en matériaux naturels ainsi que sa perspective accentuée par un rideau continu d'arbres de première grandeur (platanes) de part et d'autre. Il s'agit d'un axe structurant qui justifie une homogénéité d'aménagement sur tout l'axe.